



**HAL**  
open science

**Serge Paugam, Bruno Cousin, Camila Giorgetti et Jules Naudet, Ce que les riches pensent des pauvres, Le Seuil, Paris, 2017, 352 p.**

François Dubet

► **To cite this version:**

François Dubet. Serge Paugam, Bruno Cousin, Camila Giorgetti et Jules Naudet, Ce que les riches pensent des pauvres, Le Seuil, Paris, 2017, 352 p.. Sociologie du Travail, 2018, 60 (4), pp.[en ligne]. 10.4000/sdt.8618 . halshs-02489641

**HAL Id: halshs-02489641**

**<https://shs.hal.science/halshs-02489641>**

Submitted on 2 Jun 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**Serge Paugam, Bruno Cousin, Camila Giorgetti et Jules Naudet,  
*Ce que les riches pensent des pauvres***

**Le Seuil, Paris, 2017, 352 p.**

*Ce que les riches pensent des pauvres* s'efforce de répondre à trois grandes questions. La première concerne les représentations sociales, les manières dont les plus riches perçoivent les pauvres. La deuxième porte sur les justifications de la pauvreté : comment expliquer et justifier que l'on soit riche et que beaucoup d'autres soient si pauvres ? La troisième question concerne les cadres politiques et culturels des diverses sociétés nationales dans lesquelles se déploient ces représentations et ces justifications, mais aussi les mobilisations des riches contre les pauvres : refus des réfugiés et des logements sociaux à Paris, mobilisation contre les politiques sociales du Parti des travailleurs au Brésil, défense des castes en Inde contre les politiques de quotas. Les enquêtes auprès des riches ont été conduites à Delhi, à Sao Paulo et à Paris, par des chercheurs connaissant bien ces trois villes et ces trois contextes : Bruno Cousin pour Paris, Camilia Giorgetti pour Sao Paulo et Jules Naudet pour Delhi.

La construction de l'enquête est exemplaire : 80 entretiens par ville et une présentation minutieuse des trois contextes sociaux et urbains. À Paris, par exemple, les entretiens ont été réalisés auprès des riches dans les V<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> arrondissements, à Ville-d'Avray et au Vésinet, afin de distinguer divers segments de riches, divers contextes urbains, et d'étendre ainsi le registre des représentations étudiées. Quatre quartiers ont aussi été retenus à New Delhi et à Sao Paulo. Les inégalités sociales n'ont pas la même ampleur dans les trois villes et les distances sociales et spatiales ne sont pas les mêmes. À Sao Paulo, les riches vivent dans des quartiers fermés et éloignés des pauvres ; à Delhi, les pauvres sont socialement encore plus éloignés mais ils sont spatialement plus proches des riches ; à Paris, les clivages sont plus diffus et les riches circulent plus dans la ville. Les écarts de richesse et les taux de criminalité ne sont pas identiques dans les trois villes ainsi que la place des employés maison ; très nombreux au Brésil et en Inde, ces emplois conduisent à fréquenter des pauvres, alors qu'ils sont plus rares en France. Dans les trois cas, l'enquête est consacrée aux très riches des beaux quartiers et c'est ce qui rend la comparaison possible malgré de grandes différences urbaines et sociales, mais aussi idéologiques et historiques puisque l'histoire sociale française est dominée par un récit démocratique, alors que la « démocratie raciale » s'impose au Brésil à la suite de l'esclavage, et que l'Inde reste sous l'emprise d'un régime de castes. On comprend dès lors que les représentations et les justifications de la pauvreté diffèrent sensiblement dans les trois pays. C'est une des vertus de cette recherche que de jouer des contrastes culturels et nationaux, mais aussi des différences plus fines à l'intérieur de chacune des villes.

Dans les trois villes, les riches se protègent de la pauvreté en produisant un ordre moral afin de construire un entre soi familier et rassurant. On crée des « bulles », des « cocons », des quartiers fermés à Delhi et à Sao Paulo, moins fermés à Paris, mais en réalité tout aussi étanches. On fréquente les mêmes clubs, les mêmes espaces et les mêmes écoles afin que les pauvres n'apportent ni leur présence, ni leur corruption morale. À Delhi et à Sao Paulo, les employés de maison sont particulièrement surveillés parce qu'ils peuvent toujours introduire les « vices » et les dangers de la pauvreté à l'intérieur de la maison. Dans tous les cas, les barrières morales jouent un rôle essentiel : répulsion à l'égard des pauvres à Delhi, peur du crime à Sao Paulo, peur de la corruption morale des classes dangereuses partout. Les pauvres sont traités comme des étrangers en termes sociaux, raciaux et moraux et les entretiens révèlent la brutalité de ces représentations.

*Ce que les riches pensent des pauvres* met au jour deux grands registres de justification de la pauvreté. Le premier repose sur une naturalisation de la pauvreté. « Il y aura toujours des pauvres et des riches », et la pauvreté procède de l'ordre des choses voulu par la nature ou par les dieux. En Inde, le système des castes et la croyance dans le karma justifient la pauvreté : « Ce sont des gens si ignorants, si simples ; ils payent les méfaits commis dans leurs vies antérieures par la misère de leur naissance ». Au Brésil, en dépit de la rhétorique de la démocratie raciale, le racisme silencieux justifie la condition des pauvres par la hiérarchie raciale des intelligences, des talents et des vertus. En France, la naturalisation de la pauvreté prend un tour plus sociologique que naturaliste : la naissance et l'éducation — les parents « démissionnaires » et « incompetents » — expliquent la pauvreté et sa reproduction. Les sociologues pourraient s'interroger sur cet usage paradoxal de leur discipline au profit d'une conception mécanique et fataliste de la reproduction des inégalités !

Le second registre de justification est la pensée néolibérale justifiant les inégalités au nom du mérite des individus. Dans ce cas, les pauvres et les riches méritent leur sort parce que les inégalités découlent de leur travail, de leur sérieux, de leur activité. Il conviendrait alors de distinguer la pauvreté subie de la pauvreté « volontaire » et de la « vie facile » — bref, tout ce qui fait que les pauvres auraient choisi de l'être. À la vieille distinction des « bons » et des « mauvais » pauvres, le régime libéral substitue celle des « vrais » et « faux » pauvres ; ce qui ne change guère. De leur côté, les riches, eux, ne se perçoivent guère comme des héritiers, mais toujours comme des gens qui travaillent dur et méritent leur richesse. En même temps que ce raisonnement invite à blâmer les victimes, il conduit à condamner les politiques sociales trop « généreuses » qui enfermeraient les pauvres dans l'oisiveté, alors que la richesse serait utile à tous par un effet de ruissellement, voire par une exemplarité vertueuse : maîtrise de soi, souci de l'éducation des enfants...

Enfin, les auteurs distinguent trois régimes de solidarité justifiant les politiques et les actions favorables aux pauvres. Le régime familialiste concentre la solidarité sur les proches et domine au Brésil et en Inde. Le régime organiciste, en fait l'État providence solidariste, domine en France. Le troisième régime, le régime volontariste qui repose sur le choix philanthropique de donner à des causes, n'est pas illustré par l'enquête puisqu'il caractérise surtout les sociétés libérales, comme les États-Unis. On peut cependant regretter que le modèle libéral/philanthropique n'ait pas été étudié dans la mesure où il semble s'imposer progressivement quand les États-providence reculent. Même si, comme toujours, on peut discuter du cadre d'une comparaison, les cas apparaissant trop contrastés ou trop proches, les jeux des contrastes sont ici d'autant plus pertinents que l'homogénéité du matériau et le cadre d'analyse maîtrisé permettent de multiplier les angles de comparaison.

*Ce que les riches pensent des pauvres* est un livre utile et convaincant. Il est utile parce qu'il pose une question, encore trop rare en sociologie où il arrive que la dénonciation des riches semble suffire à leur étude. Le livre est convaincant en raison de la maîtrise de l'enquête, de la richesse des entretiens qui rappellent que la production d'un ordre moral repose sur une violence symbolique extrême et parfois sur une déshumanisation des pauvres ; il faut que les pauvres méritent leur sort pour que les riches méritent le leur. Partout, les pauvres n'ont pas saisi leur chance et n'ont donc pas de mérite, alors que la plupart des riches interviewés dans ce livre croient mériter la richesse dont la plupart ont cependant hérité.

Toutefois, à la lecture de *Ce que les riches pensent des pauvres*, on peut se demander si ces représentations de la pauvreté et ces justifications des inégalités appartiennent seulement

aux riches, ou si elles n'ont pas une amplitude bien plus large. En effet, tous les acteurs sociaux, riches et moins riches, consacrent sans doute autant d'arguments que les seuls riches à justifier les inégalités sociales dont ils bénéficient qu'à dénoncer les inégalités. Les barrières morales valent pour toutes les catégories sociales dès qu'elles se démarquent des catégories inférieures : les classes moyennes et les classes populaires ne sont pas très indulgentes à l'égard des « cas sociaux ». Consacré au cas français, le tableau présenté dans le livre page 250 confirme d'ailleurs une certaine homogénéité des explications de la pauvreté par la paresse ou par son caractère inévitable, alors que l'explication de la pauvreté par les injustices sociales atteint ses scores les plus élevés chez les plus qualifiés et chez les plus riches, comme s'il y avait chez eux quelques traces de culpabilité. Faut-il rappeler que les partis politiques qui stigmatisent les pauvres, les étrangers et les plus faibles, séduisent aussi les électeurs les plus populaires ? Enfin, les enquêtes sur les conceptions de la justice sociale montrent que le statut social et le niveau de revenu pèsent nettement moins que les orientations politiques et religieuses (Galland, 2016). Autrement dit, est-ce que les auteurs du livre n'attribuent pas aux seuls riches des représentations et des jugements qui fonctionnent tout au long de la hiérarchie sociale ?

On peut alors se demander si le fait de limiter ces perceptions et ces justifications de la pauvreté aux seuls riches n'introduit pas un biais sociologique, mais aussi, sans le savoir, un biais politique : les riches étant la seule cause du malheur du monde, les autres seraient dispensés de toute responsabilité. Or, il suffit de regarder autour de soi pour voir, par exemple, que les barrières morales et les justifications des inégalités par le mérite fonctionnent dans le large éventail des classes moyennes dès qu'il s'agit des choix scolaires ou des choix résidentiels. En la matière, chacun dénonce chez les riches les pratiques auxquelles il s'adonne à son échelle, ce qui « n'absout » pas les riches interrogés dans *Ce que les riches pensent des pauvres*, mais invite à élargir l'étude des représentations et des justifications des inégalités.

#### Référence

Galland, O. (dir.), 2016, *La France des inégalités. Réalités et perceptions*, Presses de l'université Paris-Sorbonne, Paris.

*François Dubet*  
Centre Émile Durkheim, UMR 5116 CNRS et Université de Bordeaux  
3ter, place de la Victoire, 33076 Bordeaux Cedex, France  
*francois.dubet[at]u-bordeaux.fr*